

➤ L'Université de Bordeaux lance son pôle de l'entrepreneuriat étudiant : « Entrepreneuriat Campus Aquitaine »

L'Université de Bordeaux est lauréate de l'appel à projets sur la création de pôles de l'entrepreneuriat étudiant. Celui-ci a été lancé en décembre 2009 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, en vue de promouvoir l'envie d'entreprendre des étudiants et des jeunes diplômés en leur permettant d'accéder plus facilement à des outils de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

Parce que l'Université de Bordeaux ambitionne de favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants et de jouer un rôle majeur dans le dynamisme du territoire aquitain, elle a répondu à l'appel avec le dispositif « Entrepreneuriat Campus Aquitaine », retenu parmi les 20 propositions déposées pour son originalité et son caractère structurant.

➤ Entreprendre : une voie possible d'insertion professionnelle pour les étudiants aquitains

Le dispositif est fondé sur un modèle éprouvé et une équipe de recherche en Entrepreneuriat conduite par le professeur Thierry Verstraete, ayant servi la sensibilisation de plus de 6000 étudiants à ce jour. Le professeur Verstraete, titulaire de la Chaire Entrepreneuriat et chargé de mission Entrepreneuriat pour l'Université de Bordeaux a conduit la réponse à cet appel et en pilote l'articulation accompagné d'un animateur.

Le Pôle mobilise les compétences de l'Université de Bordeaux dans la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat et coordonne un réseau de professionnels du conseil et de l'accompagnement en faveur des initiatives des étudiants. La jonction entre la formation et le conseil s'effectue par la création d'incubateurs étudiants dans les composantes du PRES Université de Bordeaux, où les conseillers parrainent les étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Le dispositif considère ainsi quatre niveaux d'action : la **sensibilisation** (stimulation de la créativité et de la prise d'initiative, information sur la carrière d'entrepreneur, initiation à une méthode), la **formation** (apport d'une expertise dans le montage d'un projet entrepreneurial), le **conseil** (technique et en matière d'orientation) et l'**accompagnement** (engagement durable d'un tiers, dont le métier est d'accompagner dans l'aide au montage du projet entrepreneurial).

Plus l'étudiant se dirige vers l'accompagnement, plus il est proche de l'insertion professionnelle et doit s'émanciper de l'Université. Il est alors dirigé vers le réseau de partenaires explicitement engagés dans le dispositif (ex : technopôles, réseau aquitain des pépinières d'entreprise, CCIB, chambre des métiers, maison de l'emploi, INPI, ADIE ...), pour le montage de projet, la levée de fonds, etc.

Ce projet se distingue notamment par :

- le souhait de systématiser la sensibilisation des publics étudiants à l'esprit d'entreprendre par la mise en place de séminaires ;
- la mise en place d'un réseau de ressources sur le thème de l'entrepreneuriat au sein de l'Université de Bordeaux constitué
 - dans sa dimension « recherche et pédagogie », par l'équipe du professeur Verstraete ainsi qu'un référent désigné par établissement ;
 - dans sa dimension « orientation des étudiants et animation du dispositif », par la création d'un poste d'animateur au sein de l'Université de Bordeaux, en liaison avec le référent entrepreneuriat de chaque établissement ;
- l'adhésion de l'ensemble des relais de l'entrepreneuriat en Aquitaine (collectivités, pépinières, incubateurs, etc.) au dispositif et leur engagement à y contribuer ;
- l'ouverture du dispositif à l'ensemble des membres fondateurs et associés de l'Université de Bordeaux (80 000 étudiants) ainsi qu'aux jeunes diplômés ;
- la capacité à mettre en place dès la rentrée 2010 le dispositif en s'appuyant sur l'existant et en le développant notamment, dès la rentrée 2011, par la création d'incubateurs étudiants au sein des différentes composantes du PRES (universités, Institut Polytechnique de Bordeaux, BEM, Sciences Po., Estia...).

Le financement sur 2010-2013, qui s'élève à 281000 euros, est assuré à 50% par l'Etat, à 25 % par le Conseil Régional Aquitaine et à 25 % par l'Université de Bordeaux.

Contacts presse

Anne SEYRAFIAN - Norbert LOUSTAUNAU, communication
T 33 (0)5 56 33 80 84. communication@univ-bordeaux.fr

Professeur Thierry VERSTRAETE, chargé de mission d'Entrepreneuriat Campus Aquitaine
M 33 (0)6 22 71 36 21. thierry.verstraete@u-bordeaux4.fr

Hélène JACQUET, chargée de la stratégie et des grands projets de l'Université de Bordeaux
M 33 (0)6 10 34 57 96. helene.jacquet@univ-bordeaux.fr